

Communiqué sur le projet éolien des communes de Champnétery et Bujaleuf par la société VALECO :

Depuis 2017, VALECO développe un projet sur les communes de Champnétery et Bujaleuf dans le département de la Haute-Vienne. Dans le cadre de ce développement, un ensemble d'études de terrain nécessaires à la construction d'une étude d'impact ont été réalisées.

Ces études ont mis en lumière un enjeu environnemental à proximité du site, remettant en question la recevabilité par les services de l'Etat d'un dossier de demande d'Autorisation Environnementale. En ce sens, VALECO a décidé de suspendre le développement du projet éolien.

Une veille technique et environnementale va être poursuivie dans les années à venir afin de préciser les enjeux identifiés, leur évolution et de trouver une éventuelle solution pour réduire l'impact potentiel à un niveau acceptable.

Si tel est le cas, le développement du projet pourrait se poursuivre jusqu'au dépôt d'un dossier de demande d'autorisation en vue d'une instruction du projet par les services de l'Etat. Dans tous les cas, le territoire sera informé si le développement du projet venait à être remis à l'étude.

Il semble important de préciser que cette décision n'a aucun rapport avec les échéances électorales. Aucun dossier concernant un projet éolien ne sera déposé sur les communes de Champnétery et Bujaleuf à court ou moyen terme.

